

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-5 20SGADL0115

SEANCE DU
19 NOVEMBRE 2020

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 58
Date de convocation : 13 novembre 2020
Date d'affichage : 20 novembre 2020

OBJET : AP/CP Rénovation des réseaux d'eau potable - Ajustement de l'échéancier
--

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 70
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 70
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers :
<ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 12 • n'ayant pas donné pouvoir : 1

L'AN DEUX MIL VINGT, le 19 novembre à seize heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle - Embarcadère - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain BALLOT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Sébastien CIRON - M. Eric COMMEAU - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Amélie GHULAM NABI - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Bedhra MEGHERBI - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Frédéric MARASCIA
M. VERNOCHE (pouvoir à Mme Chantal LEBEAU)
Mme FRIZOT (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
M. LACOUR (pouvoir à M. Gérard DURAND)
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme MORAND (pouvoir à M. Charles LANDRE)
M. GOMET (pouvoir à M. Jérémy PINTO)
M. DUPARAY (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
M. PRIET (pouvoir à Mme Jeanne-Danièle PICARD)
M. REPY (pouvoir à M. Jean-Marc FRIZOT)
Mme COUILLEROT (pouvoir à Mme Pascale FALLOURD)
M. DURAND (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à M. Christian GRAND)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Pascale FALLOURD



Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu l'article L.2311-3 du Code général des collectivités territoriales relative au vote du budget d'investissement par autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'article R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales relatif aux caractéristiques des autorisations de programme,

Le rapporteur expose :

« Le conseil communautaire du 22 janvier 2015 a acté la possibilité de recourir à la gestion en AP/CP (Autorisation de Programme / Crédits de Paiement) pour une partie des dépenses d'investissement.

Cette démarche a été retenue pour le programme de rénovation des réseaux d'eau potable, cette opération étant prise en charge par le Budget annexe Eau.

Pour rappel, cette Autorisation de Programme comprend l'ensemble des travaux de rénovation du réseau d'eau potable visant essentiellement, sur la période 2020 - 2022, à l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée, à l'amélioration du rendement, à la réduction du nombre de branchements plomb et au programme de Garantie d'Entretien et de Renouvellement réalisé par le Régisseur du service dans le cadre de la Régie Intéressée.

Elle comprend notamment :

- Un programme de travaux de renouvellement du réseau intitulé « Fonds Spécial de Travaux », confié au Régisseur dans le cadre de la Régie Intéressée :
 - o Ciry le Noble - chemin de Bessy,
 - o Creusot - rue Goujon,
 - o Ecuisses - RD 974 entre la rue de la Gare et entrée OXYDEC,
 - o Montceau - rue des Chassin et de Salornay,
 - o Montchanin rue Jean Bouveri,
 - o Saint Vallier - rue Jean Jacques Rousseau (entre rue Barbès et rue de Saint Vallier).
 - o Les travaux d'accompagnement du programme « Fonds Spécial de Travaux » (réfections de voirie et renouvellement des branchements),
- Un programme de travaux de renouvellement du réseau réalisé par la communauté urbaine :
 - o Creusot - rue de Naples, rue et impasse Beausoleil,
 - o Génelard - la grande Laugère - tranche 1
 - o Montceau - quartier du Bois du Verne (Installation de réducteurs de pression)
 - o Montceau rue de Louhans,
 - o Saint Vallier - rue Simone de Beauvoir (le hameau de l'étang),
 - o Installation de 10 poteaux verts.
- Un programme de Garantie d'Entretien et de Renouvellement des ouvrages (GER), réalisé par le Régisseur dans le cadre de la Régie Intéressée,
- Un programme de renouvellement des branchements plomb.

Pour mémoire, l'AP/CP votée lors de la séance du Conseil communautaire du 19 décembre dernier était la suivante :

Libellé Autorisation Programme	Libellé Programmes	Montant de L'AP (€ HT)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€ HT)		
				2020	2021	2022
Rénovation des réseaux d'eau potable	Travaux communautaires	6 871 720	EPRRT	783 000	1 384 000	1 425 000
	Fonds de travaux régisseur		EPRRF	1 083 000	534 000	547 000
	GER		EPRRG	161 720	166 000	170 000
	Branche plomb		EPRRB	200 000	206 000	212 000

Au vu de l'ajustement du calendrier de réalisation des travaux, il est proposé d'ajuster l'autorisation de programme de la manière suivante :

Libellé Autorisation Programme	Libellé Programmes	Montant de L'AP (€ HT)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€ HT)		
				2020	2021	2022
Rénovation des réseaux d'eau potable	Travaux communautaires	6 871 720	EPRRT	983 000	1 284 000	1 325 000
	Fonds de travaux régisseur		EPRRF	1 083 000	534 000	547 000
	GER		EPRRG	161 720	166 000	170 000
	Branche plomb		EPRRB	200 000	206 000	212 000

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De voter une Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le programme de rénovation des réseaux d'eau potable établie comme suit :

Libellé Autorisation Programme	Libellé Programmes	Montant de L'AP (€ HT)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€ HT)		
				2020	2021	2022

Rénovation des réseaux d'eau potable	Travaux communaux	6 871 720	EPRRT	983 000	1 284 000	1 325 000
	Fonds de travaux régisseur		EPRRF	1 083 000	534 000	547 000
	GER		EPRRG	161 720	166 000	170 000
	Branche plomb		EPRRB	200 000	206 000	212 000

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 20 novembre 2020
et publié, affiché ou notifié le 20 novembre 2020

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRÉSIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER



LE PRÉSIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

